

DEPARTEMENT DU NORD
ARRONDISSEMENT D'AVESNES
VILLE DE MAUBEUGE

SEANCE DU 8 FEVRIER 2016 : DELIBERATION N° 17

Affaires Juridiques & Gestion des Assemblées

Affaire suivie par **Claudine LATOUCHE**

☎:03.27.53.75.32

Réf. : **CL / JR / I TOUBEAUX**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Date de la convocation : 1^{ER} FEVRIER 2016

L'an deux mille SEIZE, le HUIT FEVRIER à 18 h 30

Le Conseil Municipal de MAUBEUGE s'est réuni à la Mairie, sur la convocation et sous la présidence de : Monsieur Arnaud DECAGNY, Maire de MAUBEUGE

Nombre de conseillers en exercice : 39

PRESENTS : A. DECAGNY - J-P.COULON - M.GAMRA - N. LEBLANC - M-C.MORETTI - M-C.LALY - N.GOMES - B.MORIAME - M.DANNEELS - M.GRAS - C.DEROO - N.REFFAS - Y. ZUMSTEIN - C.DEMUYNCK - J.PAQUE - J.MICHAUX - G.CAMBRELENG - P.MATAGNE - C.DEMOUSTIER - P.NESEN - A.PIEGAY - R.PILATO - A.NEZZARI - S.SERHANI - D.DEJARDIN - S.LOCOCCILO - S.CORDIER - F.LEFEBVRE - N.TAJDIRT - F. TRINCARETTO - J-Y.HERBEUVAL - C.SAUAUX - M-P.ROPITAL - C.DI POMPEO - S.ZATAR - N.MONTFORT - X.DUBOIS - M.GABET - L-A.DE BEJARRY

EXCUSES ayant donné pouvoir :

Nathalie GOMES (à Michèle GRAS)

Bernadette MORIAME (à Jean-Pierre COULON)

Corinne DEROO (à Arnaud DECAGNY)

Christian DEMUYNCK (à Naguib REFFAS)

Jocelyne MICHAUX (à Marie-Charles LALY)

Samia SERHANI (à Marie-Christine MORETTI à partir de la question n° 7)

Frédéric LEFEBVRE (à Corine DEMOUSTIER)

Naëlle TAJDIRT (à Mehdi GAMRA à partir de la question n° 7)

EXCUSE :

ABSENT(E)S :

Jean-Yves HERBEUVAL - Abdelhakim NEZZARI

SECRETAIRE DE SEANCE : Naëlle TAJDIRT

OBJET N° 17 : Versement d'une avance sur la subvention 2016 - Centre Communal d'Action Sociale de Maubeuge.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales notamment ses articles L.1612-1, 1er alinéa, et L.2311-7;

Vu la délibération n°244 en date du 13 avril 2015 ;

Considérant que le vote de la subvention aura lieu simultanément au vote du budget primitif, par le biais de délibération distincte.

Considérant qu'en raison du vote du budget primitif prévu après le 1^{er} janvier 2016, le versement de cette subvention sera différé.

Considérant, cependant, que les frais de fonctionnement, notamment des charges de personnel, entraînent des besoins de trésoreries qui ne peuvent attendre cette échéance.

Par ces motifs, il est proposé au Conseil Municipal :

- D'accepter le versement d'une avance sur subvention dans la limite de la subvention votée en 2015 de 285 780,00 €.

Ayant entendu l'exposé de son rapporteur,

Après en avoir délibéré,

Le Conseil Municipal,

A l'unanimité,


- Accepte le versement d'une avance sur subvention dans la limite de la subvention votée en 2015 de **285 780,00 €**.

Fait en séance les jour, mois et an que dessus

Pour extrait conforme,

Conformément aux dispositions des articles L.2131-1 et L.2131-2 du CGCT, cette délibération ne sera exécutoire qu'à compter de sa publication et sa transmission en Sous-Préfecture.

Le Maire de Maubeuge,


Arnaud DECAGNY



Affaires Juridiques & Gestion des Assemblées

Affaire suivie par Claudine LATOUCHE

☎: 03.27.53.75.32

Réf. : CL/JR/IT

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Date de la convocation : 3 AVRIL 2015

L'an deux mille quinze, le treize avril à 18 h

Le Conseil Municipal de MAUBEUGE s'est réuni à la Mairie, sur la convocation et sous la présidence de : Monsieur Arnaud DECAGNY, Maire de MAUBEUGE.

Nombre de conseillers en exercice : 39

PRESENTS : A. DECAGNY - J.-P.COULON - M.GAMRA - N. LEBLANC - M.-C.MORETTI - M.-C.LALY - N.GOMES - B.MORIAME - M.DANNEELS - M.GRAS - C.DEROO - A.NEZZARI - ~~Y. ZUMSTEIN~~ - C.DEMUYNCK - J.PAQUE - J.MICHAUX - G.CAMBRELENG - P.MATAGNE - C.DEMOUSTIER - P.NESEN - A.PIEGAY - R.PILATO - S.SERHANI - ~~D.DÉJARDIN~~ - S.LOCOCIOLO - N.REFFAS - S.CORDIER - F.LEFEBVRE - ~~N.TAJDIRT~~ - F. TRINCARETTO - ~~J.-Y.HERBEUVAL~~ - C.SAVAUX - M.-P.ROPITAL - ~~C.DIPOMPEO~~ - S.ZATAR - N.MONTFORT - X.DUBOIS - M.GABET - L.-A.DE BEJARRY

EXCUSES ayant donné pouvoir :

Nicolas LEBLANC (à Jean-Pierre COULON) - **arrivé pour la question n°2**

Yves ZUMSTEIN (à Arnaud DECAGNY) - **Denis DEJARDIN** (à Mehdi GAMRA)

Sophie CORDIER (à Marie-Christine MORETTI) - **Christophe DI POMPEO** (à Marie-Pierre ROPITAL)

EXCUSES :

Marc DANNEELS : **arrivé pour la question n° 2**

Jean-Yves HERBEUVAL

ABSENT(S) :

Mehdi GAMRA à partir de la question n° 26

Denis DEJARDIN à partir de la question n° 26

Naëlle TAJDIRT

SECRETAIRE DE SEANCE : Xavier DUBOIS

OBJET N° 10 : Subvention 2015 - Centre Communal d'Action Sociale de Maubeuge.

Le budget du CCAS voit évoluer ses charges de fonctionnement :

- Avancement de grade et d'échelon, reclassement de la catégorie C.
- Détachement des chauffeurs pour le service Allo Senior.
- Embauche d'un conseiller d'insertion professionnel.

- Charges supplémentaires pour les salaires des chantiers d'insertion (nouveau statut de CDD).

La somme nécessaire au CCAS de Maubeuge pour équilibrer son budget 2015 s'élève à 1 231 670,00 €.

Aussi, il est proposé au Conseil Municipal :

- d'octroyer au Centre Communal d'Action Sociale de Maubeuge une subvention de 1 231 670,00 €.

Ayant entendu l'exposé de son rapporteur,

Après en avoir délibéré,

Le Conseil Municipal,

A l'unanimité,

- **Décide** d'octroyer au Centre Communal d'Action Sociale de Maubeuge une subvention de 1 231 670,00 €.

Fait en séance les jour, mois et an que dessus

Pour extrait conforme,

Conformément aux dispositions des articles L.2131-1 et L 2131-2 du CGCT, cette délibération ne sera exécutoire qu'à compter de sa publication et sa transmission en Sous-Préfecture.

Le Maire de Maubeuge,

Arnaud DECAGNY

